Document généré le 5 mai 2025 00:04

Recherches sociographiques

Une obsession nationale: l'anglicisme

Chantal Bouchard

Volume 30, numéro 1, 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056408ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056408ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bouchard, C. (1989). Une obsession nationale: l'anglicisme. *Recherches sociographiques*, *30*(1), 67–90. https://doi.org/10.7202/056408ar

Résumé de l'article

Quelques décennies après la Conquête, les observateurs étrangers notaient que les Canadiens français faisaient usage d'un grand nombre d'anglicismes. Au milieu du XIXe siècle, commence au Québec la lutte contre l'« anglicisation » du français. Une étude des chroniques de langage parues dans la presse entre 1879 et 1970 montre que ceux qui mènent ce combat perçoivent F« anglicisation » comme un symptôme de la faiblesse de la nation canadienne-française, aussi le rejet en est-il violent. Tout au long de cette période, on passe progressivement des appels à l'effort individuel aux incitations à l'action collective en vue d'y mettre un terme.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

UNE OBSESSION NATIONALE : L'ANGLICISME

Chantal BOUCHARD

Quelques décennies après la Conquête, les observateurs étrangers notaient que les Canadiens français faisaient usage d'un grand nombre d'anglicismes. Au milieu du XIXe siècle, commence au Québec la lutte contre l'« anglicisation » du français. Une étude des chroniques de langage parues dans la presse entre 1879 et 1970 montre que ceux qui mènent ce combat perçoivent l'« anglicisation » comme un symptôme de la faiblesse de la nation canadienne-française, aussi le rejet en est-il violent. Tout au long de cette période, on passe progressivement des appels à l'effort individuel aux incitations à l'action collective en vue d'y mettre un terme.

Comme leurs ancêtres français, les Québécois se sont toujours passionnés pour leur langue. Sans doute les circonstances dans lesquelles ils ont vécu depuis la Conquête ont-elles accentué chez eux ce trait culturel hérité. Il reste qu'en cette matière l'une de leurs préoccupations majeures a de tout temps été la pénétration de mots et de tournures d'origine anglaise dans leur langue. Déjà, en 1806, à peine un demi-siècle après la victoire britannique, même les observateurs étrangers notaient que les Canadiens français faisaient usage d'un grand nombre d'anglicismes : « The intercourse between the French and English has occasioned the former to ingraft many anglicisms in their language, which to a stranger arriving from England, and speaking only boarding school French, is at first rather puzzling. » (J. LAMBERT, *Travels through Canada and the United States of North America in the Years 1806, 1807 and 1808*, dans : G. BOUTHILLIER et J. MEYNAUD, 1972 : 123.) Une vingtaine d'années plus tard, Tocqueville fait la même observation. D'autre part, dès 1841, paraît au Québec le premier d'une

Recherches sociographiques, XXX, 1, 1989 : 67-90.

longue série d'ouvrages dont le but est d'améliorer le français et d'éliminer les anglicismes, le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française* de l'abbé Thomas MAGUIRE (1841). À partir de ce moment, la lutte se fait de plus en plus vive et à la fin du siècle elle bat son plein. Les Canadiens français, ou du moins une certaine élite constituée d'intellectuels, de journalistes, d'ecclésiastiques, d'enseignants, etc., ont entrepris de résister à la contamination linguistique, et cette bataille ne connaîtra guère de trêve.

Contrairement à ce que pensent la plupart des gens, l'emprunt à des langues étrangères est une des formes normales de l'évolution linguistique. Les causes sont nombreuses, mais on en distingue principalement deux. Premièrement, une chose ou un concept nouveau peut entrer dans un territoire avec le nom qui le désignait dans le territoire voisin : la langue d'arrivée fait donc l'acquisition d'un nouveau mot. La seconde cause est liée à des facteurs de nature psychologique, économique et sociale : les peuples ont tendance à emprunter des mots et des expressions aux langues des sociétés dominantes et fortes au plan politique, économique et culturel. Ils cherchent ainsi à s'approprier une partie de leur prestige.

Après avoir puisé largement à l'italien et au néerlandais pendant la Renaissance, le français, qui par ailleurs exporte massivement vers les langues étrangères, commence au XVIIIe siècle à intégrer des mots anglais. Ce phénomène, qui prend beaucoup d'ampleur en France au XIXe puis au XXe siècles, était donc bien amorcé avant la Conquête du Canada. Dès le milieu du XIXe siècle, les Canadiens français réagissent mal à ce développement. Ceux qui s'expriment sur la question s'alarment de la forte contamination qu'entraînent la proximité des populations anglophones et la domination qu'elles exercent. Ils engagent dès lors une action qui vise à la bloquer ou du moins à la ralentir. Ce sont les diverses formes de ce combat, leurs attitudes et leurs comportements à l'égard des anglicismes que nous avons étudiés pour la période allant de 1879 à 1970. * Nous examinerons successivement la tolérance à l'égard des différents types d'anglicismes, les causes de l'« anglicisation » du français au Québec selon les auteurs, leur évaluation des réactions à ces pressions, et enfin le vocabulaire qu'ils utilisent. Nous terminerons par un bref commentaire sur l'évolution des mentalités envers les anglicismes.

* Nous avons utilisé tous les textes de *La Presse*, du *Devoir* et de *La Patrie* aux rubriques 322.0 (Généralités emprunts), 322.10 (Anglicismes et américanismes), 322.11 (Franglais) et 322.13 (Lutte contre les anglicismes) de A. CLASS (1976). Notre corpus est constitué de plus de cent soixante-quinze articles parmi lesquels on trouve, outre les chroniques linguistiques proprement dites, de nombreux articles portant sur la langue et un grand nombre de lettres des lecteurs, ainsi que des comptes rendus de conférences, de causeries, de livres, etc. Les articles et les chroniques sont signés par des journalistes, bien sûr, mais aussi par des enseignants, des écrivains, des médecins, des ecclésiastiques, des avocats, etc. Quant aux lettres, elles nous donnent une image du lecteur moyen de ces trois journaux, les membres de la petite et moyenne bourgeoisie devant vraisemblablement constituer la plus grande partie de leur lectorat.

I. LES TYPES D'ANGLICISMES

Une langue peut faire à une autre toute sorte d'emprunts ; ceci ne touche pas uniquement les mots mais tous les aspects du langage.

Dans le domaine lexical, on fait souvent l'**emprunt intégral** d'un mot, le signifiant et le signifié : *walk-man* par exemple ; il arrive cependant, et assez souvent, qu'un mot ne conserve dans la langue d'arrivée qu'une seule acception entre celles qu'il avait dans la langue d'origine. Lorsque, ce qui n'est pas rare non plus, le signifié évolue dans les deux langues de façon divergente, les mots qui résultent de cette transformation sont appelés **faux amis**. L'anglais avait puisé massivement au français au Moyen Âge et au cours des siècles qui suivirent. Avec le temps, des formes identiques ou semblables dans les deux langues ont pris des significations différentes. Le français, au XIXe et au XXe siècles, récupère bon nombre de ces mots avec leur nouvelle acception anglaise. Le résultat est un mot dont la forme est française et le sens, anglais. Les significations distinctes de *opportunité/opportunity* et l'emploi fréquent au Québec de « opportunité » dans le sens anglais illustrent bien ce phénomène. Il existe également des emprunts dont la forme a été assimilée à la phonétique et à la graphie française ; les cas les plus célèbres de ce type sont « boulingrin », de *bowling green*, et « redingote », de *riding coat*.

Dans le champ de la morphologie, des éléments de formation (préfixes ou suffixes anglais) peuvent servir à des créations françaises, comme « bronzing ». On utilise d'autre part des emprunts comme radicaux dans des familles de mots construits selon les règles productives du français ; à partir de verbes anglais, on en fait de semblables du premier groupe en français : « slacker », « puncher », etc. De là, on peut former des substantifs : « slackeur », « puncheur », etc.

La syntaxe est également touchée : copie de constructions anglaises, les **calques** (« être sous l'impression », pour « avoir l'impression ») ; emploi des prépositions imité de l'anglais (« sur le train », « siéger sur le comité ») ; utilisation du passif là où le français réclamerait une forme active (« la porte est fermée automatiquement », pour « se ferme automatiquement »).

Pour la phonétique, outre la prononciation des emprunts non assimilés, il peut arriver qu'on fasse usage du phonétisme étranger pour des mots qui n'ont même pas été empruntés. De plus, des sons de la langue d'arrivée subissent l'influence de l'autre langue : le r rétroflexe qu'on entend parfois chez certains Québécois dans des mots comme « peur », par exemple.

Enfin, l'emprunt se manifeste également dans la transcription graphique : pour le français au Québec, l'emploi des majuscules et la ponctuation imités de l'anglais, les faux amis orthographiques comme *apartement* ou *cotton*, au lieu de « appartement » et « coton », etc.

Il nous a paru intéressant d'examiner l'attitude des Canadiens français à l'égard de ces types d'anglicismes parce qu'elle atteste leur degré de discrimination

linguistique et aide aussi à jauger leur tolérance à l'influence anglo-saxonne. Bien entendu, c'est la réaction des auteurs des articles et des lettres de notre corpus qui sera ici mesurée.

Disons tout de suite qu'il n'y a pas lieu de faire de distinctions chronologiques, car les auteurs portent sur les divers types d'anglicismes les mêmes jugements au XIXe siècle qu'en 1970. Pendant toute la période étudiée, ce sont les emprunts intégraux qu'on dénonce le plus souvent. Il s'agit, bien sûr, du type d'emprunt le plus apparent. Au XIXe siècle et au début du XXe, on les appelle les « mots anglais », par opposition aux faux amis qu'Ernest Gagnon et Jules Tardivel, entre autres, nomment « anglicismes ».

> Un anglicisme ne consiste pas dans l'emploi d'un mot tiré de l'anglais, ou même d'un mot anglais [...] l'anglicisme consiste plutôt dans l'emploi d'un mot français ou d'une tournure française dans le sens que le mot ou la phrase peut avoir en anglais. (L. FRÉCHETTE, 1897a.)

Les chroniqueurs ou les lecteurs sont en général beaucoup plus tolérants à l'égard des emprunts intégraux qu'à celui des faux amis et des calques, surtout lorsque les formes ont subi l'assimilation phonétique. On s'accorde à reconnaître, tant au Québec qu'en France, qu'il s'agit là de l'évolution la plus souhaitable pour les emprunts, l'avantage étant qu'ils se fondent ainsi dans la langue et peuvent dès lors se conformer à sa phonétique, à sa morphologie et à son orthographe. Cette assimilation semblait se faire tout naturellement jusqu'au milieu du XIXe siècle et avait produit en France « rail », « bébé » et bon nombre d'autres mots, de même que « bécosse » (*back house*), « drave » (*drive*), « mitaine » (*meeting*), « empailleur » (*umpire*) au Canada, sans parler de plusieurs noms de lieux qui ajoutent à la litanie des saints quelques personnages improbables comme « Sainte-Folle » (*Stanfold*), « Sainte-Morissette » (*Somerset*) ou même « Saint-à-R'brousse-Poil » (*Sandy Brook's Pond*). (J. CLÉMENT, 1935b.) Toutefois, l'assimilation phonétique se fait de plus en plus rare dès la fin du même siècle.

> Buffalo est un mot anglais, il faut donc, en règle générale, le prononcer à l'anglaise. Cependant, il est d'usage en France de le prononcer à la française. Malgré tout, je ne conseille pas aux Canadiens de suivre cet exemple. Le mot nous est trop familier prononcé à l'anglaise, et nous est d'un emploi trop ordinaire comme nom de ville, pour que nous devions prononcer autrement que « boflo », comme les Anglais. (L. FRÉCHETTE, 1897b.)

Le père Étienne BLANCHARD (1919b), qui tint longtemps la chronique linguistique à *La Presse*, n'est pas du tout de cet avis et déplore au contraire la difficulté que les Canadiens français éprouvent à assimiler les emprunts :

> Je crois que les Français ont raison de franciser quant à l'orthographe et aussi quant à la prononciation les mots anglais qu'ils accueillent dans notre langue. [...] Ces mots anglais nuisent à l'orthographe et à l'harmonie de notre parler.

Dans le même article, Blanchard suggère de franciser toute une série de mots comme « groume » (*groom*), « stoque » (*stock*) ou « vaterprouffe » (*waterproof*). La tendance à prononcer les emprunts à l'anglaise semble s'accentuer

tout au long du XXe siècle si bien que vers les années quarante, les chroniqueurs font observer qu'au Québec tout mot qui semble étranger est prononcé à l'anglaise, quelle qu'en soit l'origine.

> Chaque fois qu'un nom propre présente quelque originalité, il est de règle chez nous de le porter au compte des Anglais. (EMPÉDOCLE, 1961.)

> Nombre de petits gars et de petites filles [...] aussi ferrés dans leur langue maternelle que dans l'anglais qu'ils baragouinent, ont l'air de s'imaginer, dès qu'ils voient des mots nouveaux que ces substantifs doivent nécessairement être des mots anglais et se prononcer avec l'accent yankee. (G. B., 1943.)

L'emprunt, assimilé ou non, est pourtant rejeté avec énergie au XIXe siècle, comme en témoigne ce texte d'Ernest GAGNON (1882) :

> Quant au mot *wagon*, nous n'en voulons pas parce que nous sommes dans la lutte pour la vie nationale, et que, si nous consentons à introduire délibérément des mots anglais dans notre langage, la bataille que nous livrons chaque jour pour la conservation du « doux parler de France » sera bientôt perdue. Il n'y a pas longtemps que nous avons consenti à dire *rail* pour lisse. Nous ne dirons jamais le *sleeping* pour le char-dortoir, et nous préférerions nous faire casser le cou plutôt que de demander au mécanicien de *stopper* la machine.

Quoi qu'il en soit, on juge dès le début les faux amis beaucoup plus graves et dangereux.

> Pourquoi prendre le mot anglais *hockey* quand nous avons le mot français *hoquet* qui a donné naissance au mot anglais ? Nous sommes assez riches pour prendre dans notre propre fonds sans courir chercher des produits étrangers. C'est un comble quand ces produits viennent de chez nous même et qu'ils n'ont passé à l'étranger que pour changer de costume. Ce sont des émigrés qui nous reviennent, dira-t-on. S'ils ne nous reviennent pas avec les habitudes, les mœurs, les usages, le costume français, on peut dire que ce sont des indésirables. (P. LEFRANC, 1920a.)

À la question d'un lecteur à propos des faux amis, BLANCHARD (1919a) répond par une citation d'Adjutor Rivard qui exprime bien l'intolérance qu'éprouvent ses compatriotes à l'égard de la contamination début du XXe siècle :

> Ce sont les enfants prodigues de la langue française. Ils nous reviennent déformés, déchirés, mutilés ; ils font pitié tant leur voyage a été pénible, dur leur exil et grande leur misère. [...] Si les contacts barbares n'ont pas tué en eux le germe latin, ils peuvent redevenir français.

Plus tard, c'est l'incertitude dans laquelle les faux amis plongent les francophones du Québec qui s'exprime.

> Pour profiter du voisinage d'une langue étrangère, il faut connaître deux fois sa propre langue. Ainsi les anglicismes à physionomie française, comme *éditeur* pour *rédacteur*, me paraissent infiniment plus dangereux que les anglicismes à visage découvert. Car enfin, quand on dit : *Je vais jouer au bowling*, on sait qu'on emploie un mot anglais et qu'on devrait dire *quilles*, on fait seulement preuve de paresse ou d'anglomanie. Mais quand on écrit *Monsieur l'éditeur*, on pense bien écrire en français. (J.-M. LAURENCE, 1943.)

Plus difficiles à déceler que les emprunts intégraux, les faux amis sont donc jugés plus pernicieux : ils provoquent l'ambiguïté, car on ne sait plus si on doit

les interpréter selon leur signification anglaise ou française. Leur forme française les rend moins identifiables et entraîne manifestement plus d'hésitation. Les chroniqueurs usent souvent de métaphores faisant d'eux un ennemi infiltré dans la place sous un déguisement qui trompe la vigilance des sentinelles. TARDIVEL donne même à sa brochure sur les faux amis le titre *L'anglicisme, voilà l'ennemi !*, expression qui sera souvent reprise.

Il n'est que rarement question d'emprunts morphologiques. Cette forme avancée d'absorption d'éléments étrangers n'attire pas, contrairement à l'assimilation phonétique, les louanges des chroniqueurs. Elle inquiète plutôt, car elle semble indiquer une pénétration plus forte de l'anglais dans les structures linguistiques.

> L'anglicisme comprend encore tout mot habillé à la française. Pour cela, on fait le tour de force de prendre un radical anglais et d'y ajouter un suffixe français. [...] Les suffixes qu'on ajoute aux mots sont ER pour le verbe, EUR et EUSE pour les substantifs. Exemple : pitch – pitchER, pitchEUR, pitchEUSE [...] Tous les verbes sont de la première conjugaison : slackER, cranckER, switchER. [...] L'imparfait du subjonctif en est très élégant : que je slackasse, qu'il slackât. [...] (J. CLÉMENT, 1935a.)

Le calque, appelé quelquefois « anglicisme de pensée, de tournure ou de syntaxe », est certainement la forme d'anglicisme la plus violemment condamnée. Il en est cependant beaucoup moins souvent question que des emprunts intégraux ou des faux amis, et rarement avant les années trente. Pour les chroniqueurs, le calque menace les structures fondamentales de la langue et la met ainsi en péril.

> [...] l'anglomanie, ici, se glisse du vocabulaire dans la syntaxe et ronge la langue, la pourrira si nous n'y faisons attention [...] (N. DEGAGNÉ, 1927.)

> La France peut même se permettre d'employer des mots anglais par fantaisie ou snobisme. [...] C'est un abus sans conséquence pour le Français parce qu'il n'a pas à se protéger contre l'infiltration sournoise de l'anglais, comme c'est le cas chez nous jusque dans la constitution de la phrase, charpente de la langue. (J. CLÉMENT, 1947.)

Fait intéressant à noter, comme dans le cas des faux amis, les Canadiens français croient avoir l'exclusivité de ce type d'anglicisme, bien que, moins de quinze ans plus tard, on se préoccupera en France aussi de ce type de contamination. Témoin, cette tirade d'Étiemble (R. LE BIDOIS, 1961) :

> Au passage, notre polémiste dénonce à son tour « l'adjectivite » qui relève aussi à bien des égards de l'anglomanie. On sait que cette maladie est présente sous deux formes différentes, mais également nocives puisqu'elles affectent l'une et l'autre la texture même du français. [...] Je lui donne mille fois raison quand il condamne des tours anglo-saxons qui subvertissent l'ordre des mots. Des composés du type « Atomique secours », « Police-Magazine » [...] sont proprement barbares [...] et dégradent notre langue.

Précisons enfin que certaines formes d'influences de l'anglais sur le français ne sont à peu près jamais signalées. Un seul article de notre corpus fait référence à l'abus des majuscules, aucun aux imitations de la ponctuation anglaise, aux faux amis orthographiques, aux façons d'écrire les adresses ou aux formules de politesse.

II. LES CAUSES DE L'ANGLICISATION DU FRANÇAIS

On peut diviser en deux catégories les arguments des auteurs d'articles pour expliquer l'« anglicisation » du français au Québec. Premier groupe : la force des causes externes, c'est-à-dire des facteurs sur lesquels les Canadiens français n'ont pas de prise, sur lesquels ils ne peuvent pas ou ne croient pas pouvoir agir. Second groupe : l'insuffisance des réactions à ces pressions extérieures.

A) *Causes externes*

1. *L'environnement*

Facteur le plus souvent mentionné par les auteurs, le milieu anglo-saxon dans lequel vivent de nombreux Canadiens français les met quotidiennement en contact avec l'anglais.

> *L'anglicisme, voilà l'ennemi !* : ce titre de brochure a pris l'allure d'un mot d'ordre que les avant-postes se transmettent incessamment. L'ennemi est surtout dans la ville, où l'on ne délibère plus : brutal dans les milieux où tout est anglais, depuis l'argent jusqu'aux cerveaux, depuis la pieuvre mécanique jusqu'à l'outil que la main désigne à l'esprit, insinuant dans les ambiances sociales ou mondaines que peuple le snobisme, l'insouciance ou l'habitude. L'horizon protège la campagne de l'atteinte [...] (É. MONTPETIT, 1924.)

> Ne sachant pas en français les termes techniques, nous avons choisi d'utiliser les mots anglais que la publicité anglaise — contre laquelle nous sommes trop lâches pour réagir par le boycottage — nous présente constamment. Et voici comment nous sommes rendus au premier stade de la perte de la langue, à l'anglicisation pratique. (F. HERTEL, 1941.)

> Il nous arrive souvent de déplorer la contamination de notre langage par [...] les anglicismes. Nous avons, pour expliquer cet état de choses, des raisons évidentes, qui ne sont pas néanmoins des excuses toujours valables. Nous vivons dans un milieu bilingue et il est bien difficile de ne pas parler les deux langues. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il se glisse parfois dans notre langue des tournures ou des expressions empruntées à l'idiome voisin. (R. DUHAMEL, 1953.)

> La tragédie du français au Canada tient en partie à l'existence sur un même territoire, de deux nationalités de puissances inégales. Historiquement, dans l'abstrait, la langue de la majorité fait disparaître celle de la minorité. (P. DAVIAULT, 1962.)

La fréquence variable de ces contacts avec l'anglais selon qu'on se trouve à Montréal, dans les autres villes du Québec, à la campagne ou dans les autres provinces du Canada, explique pour de nombreux auteurs le degré plus ou moins grand d'anglicisation des populations. On fait souvent appel à cet argument pour souligner le caractère inévitable de l'anglicisation au Canada par opposition à la France. Notons enfin que c'est en particulier entre 1880 et les années vingt, puis au cours des années quarante et cinquante qu'il est le plus souvent avancé.

2. *L'inaction des gouvernements*

Le facteur d'anglicisation auquel on donne ensuite le plus d'importance est la passivité des gouvernants, voire leur mépris à l'égard des droits du français. Il y a lieu, bien sûr, de distinguer les gouvernements en présence. Le fédéral est perçu comme étant peu disposé à défendre le français au Canada, quand on ne l'accuse pas carrément de bafouer lui-même les droits constitutionnels des francophones et de se faire l'agent de leur anglicisation. Tout au long de la période considérée, mais spécialement durant le premier quart du XXe siècle et dans les années soixante, chroniqueurs et lecteurs reprochent au gouvernement central son « quasi-unilinguisme », dénoncent la difficulté des Canadiens français à travailler pour lui dans leur langue, à s'adresser ou à se faire répondre en français, et l'accusent de ne pas défendre les droits des francophones des autres provinces, surtout leur droit à l'école française.

> Vraiment, c'est à se demander si le français au Canada peut se prévaloir de droits constitutionnels. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord dit bien que « dans les rédactions des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres (Chambres du parlement du Canada et Chambre de la législature de Québec) l'usage de ces deux langues (française et anglaise) sera obligatoire », mais devant les faits, on en est à se demander si ce texte n'est pas un vulgaire chiffon de papier. (C. VERSANT, 1918.)

> [...] à Québec comme dans les bureaux de fonctionnaires à Ottawa, les Canadiens français subissent trop souvent des vexations dues au fait qu'ils ne sont pas de la langue de la majorité. Ces abus deviennent criants. (*Le Devoir*, 1924.)

> Une partie importante de la génération nouvelle refuse de devoir s'angliciser pour servir son pays. Elle estime que cette « obligation » transforme l'État central en État étranger et souvent en État hostile. Que des individus se sacrifient, ou se trahissent eux-mêmes pour réussir, c'est leur affaire : le régime, lui, est inacceptable. Il devient « intolérable ». Il est intolérable qu'un État bilingue, c'est-à-dire anglo-français, soit pour les francophones l'un des principaux agents de dénationalisation. (A. LAURENDEAU, 1961.)

On attaque moins souvent le provincial, mais on semble le croire inapte à défendre le français, ce qui est confirmé par les faits. Ce gouvernement n'a en effet adopté que deux lois en faveur du français avant 1960, dont l'une, celle de 1937, fut abrogée un an plus tard. L'autre, la loi Lavergne (1910), rendait le bilinguisme obligatoire dans les services publics. Son application semble d'ailleurs avoir été longue à obtenir si on en juge par les multiples articles et lettres qui dénoncent l'« unilinguisme » anglais ou le bilinguisme très limité de plusieurs de ces services, des décennies après l'adoption de la loi.

> Il est temps que M. Taschereau recommande à ses commissaires de respecter les droits du français dans les pièces officielles qu'ils font circuler. [...] Et cet exemple du mépris qu'on a pour le français dans le bureau de M. Stavert n'est pas le seul. [...] il est temps qu'il [M. Taschereau] commence à rabrouer certains fonctionnaires en train de se comporter comme si le Québec n'était pas une province de langue française. (G. P., 1921.)

> M. Duplessis avait une magnifique occasion récemment de poser un geste de patriotisme de bon aloi. [...] Du français en France, du chinois en Chine [...] de l'anglais à Toronto, voilà des concepts qui semblent logiques à des esprits sensés. Qu'on veuille réclamer et afficher

surtout du français dans une ville comme Montréal à majorité française, cela est une attitude pleine de bon sens qu'on ne devrait pas être obligé de défendre à tout bout de champ. (Un lecteur indigné, dans : *Le Devoir*, 1955.)

Enfin, on ridiculise souvent le français pesant et anglicisé des fonctionnaires ou des édiles municipaux, et on leur reproche aussi de temps à autre leur manque de respect pour les droits du français.

Chaque fois que nos échevins vont à Québec, c'est pour introduire dans notre charte des nouveaux mots baroques, de nouvelles fautes de français. [...] Cet esclavage dans la traduction s'étend d'ailleurs à tout [...] Ne serait-il pas temps que nous demandions à nos édiles non seulement de parler français, mais aussi de parler bon français ? (F. PELLETIER, 1912.)

Ce manque de soutien de la part des gouvernants renforce aux yeux des auteurs la présence de l'anglais dans leur milieu, entraîne le recul du français et la baisse de son prestige, et est donc, par ce biais, la cause de l'anglicisation des francophones et de leur langue. L'adoption par Ottawa dans les années soixante d'une politique de bilinguisme systématique et la prise en charge par Québec, à la même époque, de la défense du français modifient considérablement la perspective.

3. *L'attitude des anglophones*

Troisième facteur externe d'anglicisation : le refus des anglophones, et en particulier des entreprises leur appartenant, de faire au français la place qui lui revient. On reproche aux entreprises l'utilisation exclusive de l'anglais, ou de traductions bâclées, dans le milieu de travail, dans leurs rapports avec le public, pour la publicité et l'étiquetage de leurs produits.

Nos exigences doivent être encore plus grandes lorsqu'il s'agit d'annonces ou de réclames. On vient nous demander une faveur, la politesse exige que le quémandeur se mette à notre mesure. Les marchands qui ne veulent pas respecter les goûts et les sentiments de leurs clients font preuve d'une outrecuidance semblable à celle des trafiquants parcourant les pays sauvages. (P. LEFRANC, 1920b.)

De concert avec les autres sociétés patriotiques, l'A.C.J.C. [Association catholique de la jeunesse canadienne-française] se proposait cette année d'attirer l'attention du public sur les annonces de notre ville qui, loin de refléter l'image de notre personnalité française, accusent la déchéance de notre honneur et de notre fierté. (P. FERLAND, 1933.)

L'armée est anglaise et anglicisante. [...] Elle accomplit avec une autorité autrement vigoureuse et des excuses autrement moins valables, la besogne qu'accomplit la grande entreprise anglophone dans le Québec. (A. LAURENDEAU, 1961.)

Quant aux particuliers de langue anglaise, on dénonce leur mépris du français et leur refus de l'apprendre. Notons que ces blâmes à l'égard des compagnies et des citoyens anglophones ne sont jamais prédominants et sont plutôt rares entre la fin des années trente et 1960. Ce n'est qu'assez tard que les auteurs feront clairement un lien entre l'utilisation quotidienne de l'anglais au travail, ou dans le commerce, et la dégradation du français.

> Le francophone qui, pour réussir dans la carrière qu'il a choisie, est tenu non seulement de savoir l'anglais mais encore de l'employer de plus en plus, sera porté à négliger sa langue maternelle qu'il n'a plus besoin de bien parler et de bien écrire pour assurer son avancement. (J. DARBELNET, 1964.)

En fait, pendant très longtemps, tout se passe comme si les Canadiens français s'attendaient à une attitude hautaine de la part des anglophones. Cela est particulièrement évident lors des grandes campagnes de « refrancisation » des années trente. Sous l'impulsion de l'A.C.J.C., on en organisa pendant quelques années dans le but de redonner au français la place qu'il avait à peu près perdue dans l'affichage commercial, l'étiquetage et la toponymie québécoise. Mais la croisade visait essentiellement les commerçants et les industriels francophones.

> La paroisse Saint-Pierre compte 14 marchands qui annoncent en mauvais français, 33 Canadiens français qui ont en leur possession des annonces rédigées uniquement en anglais [...] 3 Canadiens français qui annoncent dans les deux langues mais qui ont des tendances affirmées vers la langue anglaise, enfin 51 maisons juives. Ce n'est pas tout de constater une situation, il faut y apporter remède. Dans ce but, 244 lettres personnelles ont convoqué les marchands, industriels et commerçants canadiens-français de la paroisse Saint-Pierre à une réunion spéciale chargée d'exposer les meilleurs moyens que les nôtres devraient prendre pour conserver à la paroisse Saint-Pierre son aspect français. (P. FERLAND, 1933.)

4. *Le bilinguisme*

Il est assez rare qu'on soulève le rôle que joue le bilinguisme individuel dans l'anglicisation du français. Durant la période étudiée, avec l'industrialisation et l'urbanisation croissantes, il devient de plus en plus nécessaire de parler l'anglais pour travailler. On commence à se rendre compte que cela a un effet négatif sur le français. Les bilingues, y compris ceux qui appartiennent aux professions libérales, ont du mal à discerner les faux amis et ont tendance plus que les autres à intégrer des emprunts ou à faire des calques.

> Habituellement, il parle français; mais il sait un peu d'anglais et quand il en trouve le moindre prétexte, au téléphone par exemple, vite il sort son anglais. [...] Et quel français que le sien! Qu'il se ressent de l'anglais. [...] Et le vocabulaire: bourré d'anglicismes et de mots anglais [...]. Ce que son vocabulaire a conservé de français est incolore et insipide. (N. DESCHAMPS, 1922.)

> L'habitude de parler anglais porte malheureusement plusieurs des nôtres à employer dans leur conversation française le terme anglais au lieu du terme français. De fait, la pratique de la dualité du langage chez les Canadiens français est l'une des causes des anglicismes dans leur parler et souventes fois de la déformation de leur langue. (M. NORMAND, 1949.)

> Quant au bilinguisme même, il signifie chez nous anglicisme. (P. DAVIAULT, 1962.)

On souligne donc généralement la nécessité d'enseigner solidement le français à ceux qui sont ou doivent devenir bilingues.

> Et quand on veut avoir quelque chose de clair et de solide comme instruction, il n'y a pas vingt-cinq manières de procéder: il faut commencer par s'instruire dans sa langue propre;

l'étude d'une langue étrangère se fait logiquement et d'autant plus aisément qu'on sait se reconnaître dans la grammaire de sa langue maternelle. (G. BERNIER, 1953.)

5. *L'anglomanie en France*

C'est par ce terme péjoratif d'*anglomanie* qu'on parle au Canada français de l'habitude qu'ont prise les Français d'emprunter des mots à la langue anglaise. Comme on l'a vu, ce phénomène est ancien, mais s'est particulièrement développé à la fin du XIXe siècle.

L'anglomanie « langagière » [...] a pris, depuis une cinquantaine d'années, une telle virulence que le linguiste le moins suspect de chauvinisme est obligé de réagir contre un mouvement qui risque de provoquer une véritable défiguration de notre idiome national. (R. LE BIDOIS, 1962.)

À l'emprunt de termes anglais s'ajoute, au XXe siècle, l'intégration de faux amis par le biais de la traduction. Bien que les billets de Le Bidois, qui dénonçait la chose, aient été diffusés dans *Le Devoir*, les chroniqueurs et les lecteurs québécois semblent toujours avoir ignoré cet aspect du problème. En 1968 comme en 1882, ils s'en prennent exclusivement aux emprunts que font les Français, et croient toujours que les Canadiens français détiennent l'exclusivité des calques et des faux amis.

À la fin du XIXe siècle déjà, les emprunts en France indignent les Canadiens français qui se montrent atterrés.

Les Français de France qui viennent ici après avoir passé par les États-Unis, n'ont pas idée de l'impression pénible que nous ressentons à les entendre presque tous émailler leur conversation du plus grand nombre de mots anglais possible. (Ernest GAGNON, 1882, dans : É. BLANCHARD, 1919c.)

C'est à leurs yeux une véritable trahison de la part des Français qui devraient défendre la pureté de leur langue. Ils refusent énergiquement d'intégrer les emprunts faits en France quand par hasard ils utilisent un mot de forme française comme équivalent, même si celui-ci est un faux ami ou le résultat d'un calque. Jusqu'aux années suivant la Seconde Guerre mondiale, la plupart des auteurs s'irritent de ces emprunts, bien que certains d'entre eux reconnaissent qu'il soit normal qu'une langue s'inspire des autres.

Il est permis de croire qu'en France, l'idiome national ne peut être sérieusement affecté par cette anglomanie. [...] En est-il ainsi chez nous ? Plusieurs pensent non sans raison que l'anglicisme [...] serait dangereux au Canada. (E. BLANCHARD, 1919a.)

Enfin, l'on a commencé à s'occuper d'anglicismes en France. Ce n'est pas vraiment trop tôt. Sur ce point, le Canada peut se vanter d'avoir devancé son ancienne mère-patrie. (P. LEFRANC, 1920c.)

Quoi qu'il en soit cette liberté que l'on prend avec notre langue, cette façon de la greffer de tant d'expressions et de mots anglais ne peut que scandaliser le Canadien scrupuleux qui fait une chasse attentive et constante à l'anglicisme [...] (P. ANGER, 1928.)

> Pour ce qui est des mots anglais, Canadiens et Français peuvent se renvoyer la balle. Les premiers les emploient par paresse, par ignorance, par nécessité. Les seconds en usent, en abusent ; ils sont sans excuse. (T. HUDON, 1934.)

> Nous prions les membres du Deuxième congrès de la langue française [...] de présenter nos doléances à l'envoyé de l'Académie française, afin que cette dernière emploie son influence pour que l'on cesse de bourrer notre langue avec des mots du plus pur anglais. (J. CLÉMENT, 1937.)

Pour les auteurs, il y a donc vraiment abus de la part de la France en matière d'emprunts, et la seule explication qu'ils y trouvent est le snobisme des Français. Malgré ces reproches, la plupart des chroniqueurs reconnaissent que le problème est plus grave au Canada, même s'il s'en trouve pour penser au contraire que le français y est plus pur parce que les Canadiens sont plus vigilants.

> Étiez-vous à l'écoute quand un jeune fat a interviewé, il y a quelques jours, le titulaire de la chaire d'histoire de la langue française à la Sorbonne, M. Gérald Antoine [...] ? Le cuistre voulait que M. Antoine admît que nous, du Québec, sommes devenus les véritables gardiens de la langue puisque nous disons stationnement quand beaucoup de Français disent parking. (G. DAGENAIS, 1959.)

Cette idée longtemps répandue dans le public est cependant contestée à partir de 1945 par plusieurs chroniqueurs, dont Gérard Dagenais. Ils estiment indispensable que les Canadiens français adoptent les emprunts faits en France et rejettent les formes comme « fin de semaine » au profit de *week-end.*

> L'erreur d'optique qui nous fait croire que nous parlons français parce que nous nous servons de mots « français » y est accentuée par une forme puérile de nationalisme. [...] Quand nous parlons d'usage, nous devons savoir que celui qui peut s'établir dans le Québec ne compte pour rien... en français. Pour nous comme pour les Belges et les Suisses de langue française, le français ne peut être que celui de Paris. [...] Le Français qui, plutôt que de traduire mal et de ravager sa langue, ne traduit pas et emploie le mot étranger a raison contre nous. (G. DAGENAIS, 1960.)

Les lecteurs admettent difficilement cette position, aussi écrivent-ils souvent des lettres virulentes contre ceux qui la défendent.

On note également, dans le corpus, un grand nombre d'articles satiriques, depuis le père Ladébauche dans les années vingt jusqu'à Marcel Masse en 1960, sur l'emploi des emprunts par les Français :

> Tout dans le living-room paraissait confortable ; le shaker sur le bar, le fauteuil-club à côté du cosy corner. Simone, très sexy dans son blue-jean et son twin-set de cashmere fully-fashioned, se remit du compact sur le bout du nez avant d'enfiler ses snow-boots et son duffle-coat [...] (*L'Express*, 1960.)

De même, dès qu'un livre paraît en France sur la question des anglicismes, il est abondamment commenté par les journaux d'ici. Celui d'Étiemble, *Parlez-vous franglais ?*, suscite de nombreuses réactions où s'exprime la vive inquiétude des Québécois.

> On ne peut lire *Parlez-vous franglais ?* sans devenir pour une bonne part anti-américain. Ce sont des barbares, il n'y a pas à dire, et l'on ne comprend pas que le gouvernement français

> ne mette pas ces gens et leurs suppôts au pas. [...] En attendant, notre peuple a francisé mille mots anglais, les récents travaux de Victor Barbeau en font foi. Qu'attendent donc les Français ? (J. ÉTHIER-BLAIS, 1964.)

L'impression qu'on retire de tous ces textes, c'est que le Québec est déçu et très inquiet de ce que les Français ne défendent pas mieux leur héritage. Si, en effet, l'anglais jouit d'une telle vogue en France, c'est qu'il est en position dominante et les Canadiens français ne pardonnent pas aux Français la perte d'un prestige qui leur eût été tellement utile pour la défense de leur propre position.

> Mais ce qui pousse le plus au déplacement du français c'est le fait que la langue anglaise est devenue de plus en plus la langue du commerce. [...] Tant que les usages diplomatiques conservaient au français son titre de langue officielle, il tenait nécessairement une place importante dans le haut enseignement. Désormais il a comme pair et égal l'anglais. Pourrait-on prétendre sans paradoxe que cette anglomanie parisienne ne contribue pas à un certain degré à populariser l'anglais ? [...] La nouvelle manie française ne finira-t-elle pas par modifier l'attitude d'un grand nombre de gens de chez nous? (P. ANGER, 1928.)

Évidemment, l'intégration par les Français de multiples emprunts à l'anglais mine l'action des chroniqueurs et grammairiens qui passent leur temps à corriger les anglicismes de leurs compatriotes. La France, modèle linguistique et culturel, devient une espèce de mère dévoyée dont on ne sait plus très bien si on doit l'imiter ou la rejeter, du moment où elle semble succomber elle-même à la puissance dominante qui menace le français au Canada.

6. *La traduction*

Facteur à la jonction entre les causes externes et les causes internes, la traduction est omniprésente. Rendue indispensable par les circonstances, elle peut avoir un effet négatif sur la langue si elle est mauvaise, pleine d'anglicismes, si elle utilise une langue appauvrie, sans couleur, dont la syntaxe est boiteuse, voire calquée. Bien entendu, c'est la quantité de traduction à laquelle les gens sont exposés qui est en cause.

On accorde plus d'importance à ce facteur dans la première moitié de la période étudiée, jusqu'aux années trente, même si on en parle toujours par la suite. Les raisons en sont connues. Pendant longtemps, la traduction est exercée par un peu n'importe qui ; on y trouve donc du pire et du meilleur. Le pire, ce qu'on qualifie par dérision de *Parisian French*, ce sont les versions exécrables produites souvent à Toronto par des gens dont le français n'est pas la langue maternelle et qui n'en ont manifestement que les premiers rudiments. À en juger par le nombre d'articles et de lettres qui en font mention, ces monstres linguistiques abondaient au début du siècle, les compagnies anglaises ne sentant pas le besoin d'employer des traducteurs qualifiés. Les journaux s'en moquent ou s'en indignent régulièrement.

> Le journal bourré de traductions hâtives [...]; la réclame nourrie d'américanismes ou rédigée par des Anglais qui prétendent écrire un *parisian french* dont ils ne soupçonnent même pas le ridicule; le catalogue venu de New York ou de Toronto [...]; et le cinéma [...] tout cela évidemment a touché l'« habitant ». (É. MONTPETIT, 1924.)

Dans un ordre ascendant vers la qualité, il y a ensuite les traductions produites par des francophones qui n'ont de la langue écrite et de ses nuances qu'une vague connaissance : commerçants, commis ou employés francophones à qui on confie la tâche de traduire les quelques éléments que les compagnies consentent à afficher ou à mettre en français sur les étiquettes. Ces écrits, pleins de faux amis et de calques, sont composés dans une langue pauvre mais plus acceptable que la précédente.

En troisième lieu, on trouve les nouvelles des journaux rédigées rapidement par les journalistes à partir des dépêches d'agences qui leur parviennent en anglais. Ces trois types de traductions fautives prennent pendant longtemps une part très importante des textes traduits que les Canadiens français ont quotidiennement sous les yeux.

À la fin des années cinquante, à la suite d'une décision du Conseil de l'instruction publique, on fournit de plus en plus de manuels scolaires traduits de l'anglais aux élèves des écoles primaires. De vives réactions s'ensuivent.

> Par quelle aberration et en vertu de quel pacte avec la laideur nos « pédagogues » sont-ils si enragés de l'américançais et osent-ils le prétendre plus accessible à nos écoliers? Pour répondre, il faudra tenir compte du syndrome de la demi-assimilation.

Jacques POISSON (1967), chroniqueur linguistique au *Devoir*, mène une longue campagne contre l'utilisation de ces livres qui a pour effet, selon lui, de priver les enfants de l'apprentissage d'une langue vivante, colorée, naturelle, au profit d'une langue exsangue, fautive et laborieuse qu'il appelle l'*américançais*, contrepartie nord-américaine du franglais dénoncé par Étiemble à la même époque.

On rencontre enfin, et dès le début, d'excellents traducteurs parmi lesquels se recrutent d'ailleurs plusieurs des plus actifs défenseurs du français, comme Paul Lefranc et Pierre Daviault.

Avec la création des écoles de traduction et la formation systématique de traducteurs professionnels, la traduction gagne en qualité et fait quelques progrès dans l'estime des chroniqueurs et des lecteurs. Dans les années soixante, on ne la considère déjà plus comme un facteur important de contamination du français. On lui reproche toujours, cependant, sa langue un peu terne et sans naturel. En exigeant des entreprises qu'elles engagent des traducteurs qualifiés, en créant des programmes de formation des traducteurs, les Québécois ont réussi à limiter l'influence négative que la traduction avait sur leur langue.

B) *Réactions aux pressions extérieures*

1. *Les attitudes individuelles*

Il y a le snobisme, la paresse, la négligence, l'ignorance, le manque de fierté et le défaitisme. La première critique que font les chroniqueurs à leurs compatriotes qui utilisent des mots anglais dans leur conversation est celui d'être snobs. Cette accusation revient fréquemment tout au long de la période étudiée, mais de façon plus marquée entre 1880 et 1935. Il semble bien que le snobisme et l'anglomanie soient très anciens au Canada français.

> — [...] ma bonne parente [...] me demanda qui étoient ces messieurs, sans doute, ajouta-t-elle, ce sont des étrangers qui se trouvent ici par hasard. Je fus obligé de lui répondre en rougissant un peu, que l'un d'eux étoit le fils d'un cousin à elle [...] L'autre, le fils d'un ancien Marchand [...]
>
> — Mais comment se fait-il qu'ils ne parlent qu'anglois ?
>
> — [...] nos jeunes gens aiment à s'exercer à parler en anglois.
>
> — Fi donc, ils ne sont pas ici à l'école. (« O mores ! », *Le Canadien*, 1808, dans : G. BOUTHILLIER et J. MEYNAUD, 1972 : 125-126.)

Il faut donc que l'anglais ait joui, dès le début de la cohabitation avec les anglophones, d'un prestige certain. Si les jeunes gens à la mode de 1808 parlent anglais entre eux, le phénomène a continué jusqu'à nos jours. Parallèlement, dans certaines classes sociales, l'utilisation de mots anglais implique, semble-t-il, le contact avec des anglophones et indique donc que le locuteur appartient aux couches supérieures de la société. Le prestige attaché à la classe dominante d'une société s'associe habituellement à la variété de langue qu'elle utilise. Les membres des classes intermédiaires l'imitent dans l'espoir de s'approprier un peu de ce rayonnement. Au Québec, l'anglais étant la langue de la classe dominante, il n'est pas étonnant que les francophones des classes intermédiaires aient accordé de l'éclat à son utilisation et à l'intégration d'emprunts dans leur français. Il y a lieu de se demander si ces emprunts sont les mêmes que ceux qu'on reproche à la classe ouvrière. Il semble bien que ça ne soit pas le cas.

La prétention de la bourgeoisie francophone est d'autant plus amèrement critiquée que ses membres, généralement instruits, ont à leur disposition une plus grande part du lexique français que ceux de la classe ouvrière, lesquels utilisent les mots anglais par nécessité, par ignorance du vocabulaire français correspondant. Le snobisme sous-entend donc le choix et, par conséquent, une attitude négative à l'égard de leur propre langue.

On sent bien, à lire les articles des journaux, que dès le début, les couches supérieures de la société canadienne-française se sont divisées en deux groupes. Les anglophiles et « américanophiles », d'une part, pour lesquels la civilisation et la langue françaises ont perdu à peu près tout prestige, font souvent instruire leurs enfants en anglais (« pour leur donner toutes les chances »). L'autre groupe,

les défenseurs des valeurs françaises, se recrutent surtout parmi ceux qui écrivent dans les journaux. Plutôt anglophobes, ils accordent une importance extraordinaire à la langue et opposent généralement des valeurs spirituelles et intellectuelles au matérialisme anglo-saxon. Ce groupe comprend beaucoup de journalistes, d'écrivains, d'intellectuels, d'éducateurs et d'ecclésiastiques — ce qui explique que les idées qu'il défend (« la langue gardienne de la foi », « la mission française en Amérique », « la pureté de la langue », etc.) dominent les débats publics en dépit des énormes pressions exercées par la puissance économique et politique des anglophones et de la bourgeoisie du commerce et de l'industrie. Leur attitude à l'égard de l'anglomanie des Français s'explique : ils se sentent abandonnés par ceux-là mêmes qui auraient dû démentir les arguments de l'autre groupe et faire la preuve de la force économique et politique du français.

Les champions du français accusent les autres de snobisme, de paresse, de négligence, de défaitisme et de laisser-aller. Par ailleurs, ils sont bien obligés de reconnaître que l'anglicisation de la classe ouvrière a comme première cause l'ignorance. Les remèdes qu'ils proposent à leurs compatriotes découlent donc directement de leur analyse de la situation : il faut être fier de sa langue, défendre ses droits, l'utiliser en toute circonstance, la soigner et en améliorer l'enseignement à l'école.

> L'anglicisme, ce ver rongeur de la langue française au Canada, ne se cache pas pour opérer son œuvre mortelle. Il travaille au grand jour, sous notre œil indifférent, même avec notre complicité et nos encouragements. Dans le commerce, au barreau, dans la vie publique comme dans la vie privée, dans chaque profession ou dans chaque métier [...], partout nous le retrouvons. Que de fois n'ai-je pas entendu des étrangers déplorer cette négligence et ce laisser-aller sans quoi nous parlerions purement la belle langue de France. (DICK, 1913.)

> Et si encore nous n'utilisions le mot anglais que lorsque nous ignorons le français ! Mais, non ! Un infect snobisme nous persuade qu'il est plus chic de dire du « fun » que du « plaisir », etc. [...] Le potache qui dira « c'est dry » au lieu de « c'est ennuyeux » [...] Et puis il lui arrivera, si on le reprend, de répondre que le français est une langue pauvre en comparaison de l'anglais. [...] Le mal est que l'on soit rendu à ce degré de paresse intellectuelle et d'ignorance. [...] Cette langue, mieux possédée, plus énergiquement parlée, et avec la précision requise, conservera mieux que toutes les conquêtes économiques ou politiques l'héritage ancestral. (F. HERTEL, 1941.)

2. *Les actions collectives et l'enseignement*

Le concept de fierté nationale est particulièrement développé dans les années trente, sous l'impulsion de Lionel Groulx et des mouvements de jeunesse qui montent les campagnes de « refrancisation ». C'est de cette époque que date l'idée d'un « visage français » du Québec. C'est également dans cette décennie qu'on songe, pour enrayer l'anglicisation, à des actions collectives : pressions économiques (« acheter chez les commerçants qui affichent en français »), pressions politiques (« revendiquer les droits du français »), etc. On s'intéresse aussi davantage à l'enseignement de la langue.

Très tôt, tous semblent convaincus que l'apprentissage de l'anglais est indispensable à la promotion sociale. Le fait de posséder cette langue confère à quiconque une aura de « grande instruction ». La question de l'enseignement du français est donc presque toujours accompagnée de commentaires sur celui de l'anglais. Pour certains, il vaut mieux savoir le moins d'anglais possible.

> Pouvons-nous demander à nos hommes publics de ne plus servir d'ardentes exhortations à notre peuple sur la nécessité d'apprendre l'anglais ? [...] Mais je fais cette prière parce que notre peuple étant déjà trop poussé vers l'étude de l'anglais, il n'y a pas lieu d'accélérer la descente tragique d'un chariot sur la pente vers l'abîme. (L. GROULX, 1933.)

Pour d'autres, au contraire, une bonne connaissance des deux langues évite le mélange et la confusion.

> Ceux d'entre nous qui possèdent à fond l'anglais sont d'ordinaire des gens consciencieux, qui ont d'abord approfondi leur propre langue et se feraient scrupule d'émailler d'anglicismes leur langage. (F. HERTEL, 1941.)

Mais tous s'entendent sur la nécessité d'un enseignement efficace du français, et se montrent insatisfaits des résultats obtenus.

> Les Canadiens français conserveront leur langue parce qu'ils sont fermement déterminés à la conserver. Mais pour qu'elle subsiste sans mélange, la condition essentielle est de la bien enseigner à l'école, l'école primaire puisque la majorité n'en fréquente pas d'autre. (*La Patrie*, 1912.)

> [...] notre âme française est anémiée par la corruption de l'atmosphère et par les infiltrations étrangères et par l'insuffisance des réactifs qui auraient dû et qu'auraient pu lui fournir l'éducation familiale et l'éducation scolaire.

Un passage du même discours de Lionel GROULX (1933) illustre admirablement la volonté qui s'est fait jour dans les années trente de reprendre en main la situation qu'on avait laissée se détériorer :

> Parce que nous avons acheté chez les autres, nous avons édifié de colossales fortunes dont rien ou presque rien ne nous est revenu. [...] Nous avons du même coup contribué à angliciser le visage de nos villes, de nos campagnes, de notre province ; nous avons accru chez le petit peuple le sentiment de son infériorité, sa mentalité de vaincu ; nous avons accru la masse des prolétaires résignés [...] ; nous avons inculqué au Canadien français un culte exagéré de la langue anglaise ; nous avons anglicisé nos écoles ; nous avons mis en péril la primauté de la langue française, nous en avons peut-être compromis l'enseignement.

Les Canadiens français font également des efforts soutenus pour relever la qualité des textes, qu'il s'agisse de traduction ou de rédaction en publicité, dans les journaux, l'affichage, plus tard à la radio et à la télévision. La vigilance des défenseurs du français permet une amélioration progressive. Dès les débuts de la radiodiffusion, les chroniqueurs et les lecteurs exigent de la part des annonceurs une langue soignée, exempte d'anglicismes, et ils ne manquent pas de s'indigner au moindre écart.

> Aurons-nous jamais un gouvernement qui essayera d'endiguer la presse stupide, la T.S.F. dévastatrice et tous les autres agents en train de vider notre langue de toute substance ? (P. ANGER, 1936.)

> Cela me surprend toujours lorsque j'entends à la radio et à la télévision des annonceurs nous casser les oreilles avec des mots anglais comme ceux-ci : bill, teach-in, sit-in [...] Je me demande où on s'en va quand à longueur de journée ce ne sont que des anglicismes. (R. TRUDEL, 1969.)

Il faut voir qu'on entretient l'espoir que la radio, et plus tard la télévision, amélioreront à la longue le français des auditeurs, d'où le souhait que ces médias « donnent l'exemple ». On en viendra cependant à juger excessif le purisme des chroniqueurs linguistiques de la télévision et des journaux, mais ces réactions sont tardives :

> [...] Messieurs Laurence, Daviault et Vinay, vous êtes des érudits, c'est incontestable. Mais les fautes de syntaxe que vous corrigez profitent plutôt aux gens déjà instruits [...] donnez-nous le vocabulaire qui nous manque et ainsi les mots « machin » et « affaire » disparaîtront de notre langage et ce sera une manière d'éviter les anglicismes. (W. R., 1961.)

Comme on le voit, de toute façon, l'anglicisme reste l'ennemi.

Forcés de vivre en contact permanent avec l'anglais, soumis à la domination politique et économique des anglophones, peu soutenus par les Français qui succombent eux-mêmes au prestige de la langue anglaise, les Canadiens français s'estiment néanmoins coupables, au moins en partie, de la contamination de leur langue et se reprochent pendant des décennies la faiblesse de leur réaction aux pressions extérieures.

III. LE VOCABULAIRE UTILISÉ

Le vocabulaire des articles sur les anglicismes peut se ranger en six catégories (ou champs sémantiques). Trois d'entre elles sont fondées sur des métaphores : le vocabulaire guerrier qui assimile français et anglais à des ennemis en guerre, le vocabulaire biologique qui fait du français un organisme et de l'anglais un corps étranger, et le vocabulaire spirituel qui associe l'anglicisme à une faute morale et la sauvegarde du français à la vertu. Les autres catégories qualifient les variétés linguistiques en présence : le vocabulaire esthétique, le vocabulaire qui exprime des jugements de valeur, et le vocabulaire de l'étrangeté.

1. *Le vocabulaire guerrier*

Nombreuses les chroniques qui utilisent cette métaphore : l'*ennemi dévastateur* et *sournois*, c'est l'anglicisme qui s'*infiltre* et *envahit* le français. Les auteurs exhortent leurs lecteurs à *lutter* contre cette *invasion*, à en *repousser les attaques*, à faire preuve de *ténacité* dans cette *bataille*, à *courir sus à l'intrus*, à *organiser la défense* contre le *péril* qui fait *perdre du terrain* au français. Notons au passage que les faux amis sont montrés comme des *intrus*, *sournois et pernicieux*, qui s'*infiltrent* et *pénètrent sans passeport*, et c'est tout juste si l'on n'accuse pas les francophones faisant usage d'anglicismes de trahir leur langue en laissant

l'ennemi s'introduire dans la place. On croirait presque assister à la bataille des Plaines d'Abraham. Bien que le terme *lutte* ait encore cours à la fin de la période examinée, c'est dans sa première moitié surtout, jusqu'à la fin des années trente, qu'on fait le plus grand usage de la métaphore guerrière.

2. *Le vocabulaire biologique*

La métaphore biologique est utilisée tout au long de la période étudiée, un peu plus fréquemment dans les années soixante. Le français est assimilé à un *organisme malade*, *anémié*, forcé de survivre dans un milieu *malsain*, *contaminé*, *écorché*, *rongé*, *pourri* par un *microbe* ou un *parasite* qui *fourmille*, *tenace* et *prolifique*, un *ver rongeur*, une *excroissance cancéreuse*, un *fléau virulent*, une *pathologie* qui exécute son *œuvre mortelle*. Il est également question de *plaie*, d'*épidémie*, d'*atrophie*, etc. Le chef-d'œuvre en la matière est la lettre d'une lectrice datant de 1961 (B. BOILY):

> Notre langue française souffre d'un chancre purulent. C'est décevant. Quoi faire contre le mal qui la ronge et l'atrophie? Que faites-vous, chers puristes et chers praticiens devant une plaie qui pustule? Pour moi, le remède est simple, très simple. Il faut commencer par nettoyer cette plaie purulente des corps étrangers qui l'infectent. Pour notre malheur, ce sont les anglicismes. Après avoir enlevé de notre langage ces anglicismes morbides qui nous tuent, qui nous rongent comme la lèpre, il faudra appliquer des antiseptiques à haute dose.

3. *Le vocabulaire spirituel*

Les auteurs voient ici l'anglicisme comme un *péché contre la langue*. On dit *commettre* des anglicismes et les *apôtres* du français demandent à leurs lecteurs de faire leur *examen de conscience*, d'éviter à la langue ces *souillures* et cet *avilissement*, leur rappellent qu'il faut avoir *foi* en la *mission* de la *sainte* langue française, mais ils ont souvent l'impression de *prêcher dans le désert*. À la jonction entre le vocabulaire spirituel et le vocabulaire guerrier, on trouve aussi la *croisade* contre les anglicismes. Moins fréquente que les deux précédentes, cette métaphore n'est plus employée après 1960.

4. *Le vocabulaire esthétique*

De tout temps, les qualificatifs positifs dans le domaine de l'esthétique s'appliquent au français, *la plus belle langue du monde*, dont il faut conserver la *splendeur sans tache*, le *cachet*, les *beaux noms*, les *bonnes syllabes françaises*. L'anglicisme, lui, avec ses *sons gutturaux* transforme la langue en un *charabia affreux*, *vulgaire*. Cet *affreux mélange enlaidit*, *détériore*, *déforme* et *ravage* le *beau visage* du français *à faire dresser les cheveux sur la tête*. L'idée de laideur appliquée à l'anglicisme a cours tout au long de la période étudiée.

5. *Le vocabulaire de l'étrangeté*

L'anglicisme a pour effet d'*abâtardir* le français et de le transformer en une langue *barbare*, *baroque*, *bizarre*, un *sabir* ou un *charabia extravagant*, *inintelligible*, un *jargon effarant* qui *éberlue* et *surprend* par ses *aberrations* en nombre *étourdissant*.

L'idée d'étrangeté est souvent associée à celle de laideur et s'oppose aux notions de clarté et de précision, qualités généralement reconnues au français. D'autre part, notons que si l'on utilise volontiers des termes péjoratifs pour dénoter le français du Canada, *sabir*, *jargon*, *charabia*, sans parler de *franglais*, de *frenglish* et d'*américançais*, on rejette néanmoins le terme *patois* utilisé par les anglophones.

6. *Le vocabulaire des jugements de valeur*

Cette catégorie n'est guère homogène. Du côté positif, on trouve surtout des termes qui font du français une valeur nationale et culturelle à conserver : *Sa majesté la langue française* est un *héritage*, un *souvenir de famille* dont les Canadiens français ont la *responsabilité* ; ils doivent à leur *dignité nationale*, à leur *patriotisme* et à leur *sens national* de la *conserver* et de l'*épurer* en n'acceptant que les *emprunts légitimes*.

Du côté négatif, le français est vu comme une *langue humiliée*, au *vocabulaire pauvre*, *victime* d'une *tragédie*. L'abus des anglicismes *inutiles, manie funeste, nuit, malmène, cause du tort* à la langue qui est en *régression*, subit une véritable *déchéance* et devient la *langue de la servilité*. Les piètres résultats obtenus dans la lutte contre l'anglicisme produisent chez les auteurs *scandale* et *dégoût*. Ils trouvent *choquant*, *ridicule* et *stupide* l'usage des anglicismes et y voient une *œuvre odieuse*.

Il faudrait enfin souligner, à propos du vocabulaire, un phénomène éloquent. Il semble bien clair d'après bon nombre de textes portant sur l'anglicisation et les anglicismes que la patrie des Canadiens français, c'est leur langue. Ils utilisent en effet le terme *compatriote* pour désigner les Canadiens français, alors que les Canadiens anglais, eux, ne sont que leurs *concitoyens*, distinction à n'en pas douter importante. À cela s'ajoute le fait que les termes *patriotisme*, *sens national*, *dignité nationale* ne s'appliquent qu'aux Canadiens français, à leurs institutions, à leur culture et à leur langue, à l'exclusion des Canadiens anglais.

*
* *

On l'a vu, le discours dominant dans les journaux est celui de la bourgeoisie francophile. Déjà très inquiète à la fin du XIXe siècle, elle mène campagne contre l'anglicisation du français, parallèlement à ses actions pour la défense des droits des francophones au pays. Jusqu'aux années cinquante, les solutions que ses membres voient au problème sont avant tout individuelles et volontaires. Selon eux, les Canadiens français n'arriveront à préserver leur langue que s'ils la soignent et revendiquent leurs droits. Ne disposant pas des leviers politiques et économiques nécessaires à une action plus vigoureuse, ils n'ont guère le choix, sans doute. Ils mènent donc des campagnes, organisent des congrès, publient ouvrages et articles sur la question dans l'espoir de convaincre leurs « compatriotes ». Dans les années trente cependant, on voit poindre une attitude plus revendicatrice face à ce problème, les organismes entreprennent des actions dont les objectifs sont concrets : ils visent l'affichage, les manuels scolaires hors Québec, la toponymie et même l'économie. Les combattants estiment qu'il faut user de pressions économiques pour rendre au français plus de prestige. Les actions proprement politiques sont cependant des plus limitées. Dans les années cinquante, période beaucoup moins militante, on reprend plutôt le type d'action incitatrice du début du siècle. Conséquence peut-être de la défaite de 1940 en France, qui fit perdre temporairement à ce pays beaucoup de prestige, les Canadiens français ne semblent plus croire tellement à la force du français et se replient assez frileusement sur eux-mêmes, ne voyant désormais de salut que dans l'effort individuel. Avec les années soixante, la preuve étant faite de l'inefficacité de la simple vigilance et la poussée anglicisante s'accentuant sans cesse, les Québécois se convainquent que le seul moyen efficace de protéger le français de la contamination réside dans l'action politique. Ils utilisent donc le seul instrument efficace à leur disposition, le gouvernement provincial, qu'ils forcent, par leurs pressions constantes, à prendre des mesures de plus en plus fortes pour défendre et promouvoir leur langue.

Pendant cent ans, la contamination du français par l'anglais apparaît aux francophones du Québec, du moins à ceux qui s'expriment sur la question, comme un symptôme de leur impuissance, aussi le rejet en est-il violent même si l'on hésitera (et l'on hésite) encore entre l'effort individuel et l'action collective en vue d'y mettre un terme.

Chantal BOUCHARD

Département de langue et littérature françaises,
Université McGill.

BIBLIOGRAPHIE

ANGER, Paul, « Le français à Paris », *Le Devoir*, 19 mai.
1928

——— « Quelle langue parlons-nous ? », *Le Devoir*, 10 janvier.
1936

BERNIER, Germaine, « Détails et gestes qui font et défont l'avenir », *Le Devoir*, 11 avril.
1953

BLANCHARD, Étienne, « Chronique du bon langage », *La Presse*, 10 mai.
1919a

——— « Chronique du bon langage », *La Presse*, 24 mai.
1919b

——— « Chronique du bon langage », *La Presse*, 19 juillet.
1919c

BOILY, Béatrix, « Excès de puristes », *La Presse*, 1er mars (lettre du lecteur).
1961

BOUTHILLIER, Guy et Jean MEYNAUD, *Le choc des langues au Québec*, 1760–1970, Montréal, Presses
1972 de l'Université du Québec, 767 p.

CLASS, André (dir.), *Bibliographie des chroniques de langage parues dans la presse au Canada*, I,
1976 1950–1970 ; II, 1879–1949, Montréal, Université de Montréal. (« Matériaux pour l'étude du français au Canada ».)

CLÉMENT, Jacques, « Les mots sans passeport », *La Presse*, 29 juin.
1935a

——— « À travers les mots », *La Presse*, 12 octobre.
1935b

——— « À travers les mots », *La Presse*, 17 avril.
1937

——— « À travers les mots », *La Presse*, 1er février.
1947

DAGENAIS, Gérard, « "Provincialismes" et anglomanie », *Le Devoir*, 27 avril.
1959

——— « Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler », *Le Devoir*, 25 janvier.
1960

DARBELNET, Jean, « L'urbanisation et le fait français à Montréal », *Le Devoir*, 23 juin.
1964

DAVIAULT, Pierre, « Le bilinguisme signifie chez nous l'anglicisme », *Le Devoir*, 23 février.
1962

DEGAGNÉ, N., dans : G.P., « Anglomanie », *Le Devoir*, 30 juin.
1927

DESCHAMPS, Noël, « Anglicisé ? », *Le Devoir*, 28 décembre.
1922

DICK, « En garde ! », *La Presse*, 15 mars.
1913

DUHAMEL, Roger, « Menaces au français », *La Patrie*, 21 septembre.
1953

EMPÉDOCLE, « À la fortune du mot », *Le Devoir*, 29 juillet.
1961

ÉTHIER-BLAIS, Jean, « Parlez-vous franglais ? », *Le Devoir*, 10 avril.
1964

FERLAND, Philippe, « Campagne de refrancisation », *Le Devoir*, 4 août.
1933

FRÉCHETTE, Louis, « À travers le dictionnaire et la grammaire », *La Presse*, 19 mars.
1897a

_____ « À travers le dictionnaire et la grammaire », *La Presse*, 17 juillet.
1897b

G. B., « Le goût de l'anglais », *Le Devoir*, 29 décembre.
1943

G. P., « Rien qu'en anglais ? », *Le Devoir*, 14 mai.
1921

GAGNON, Ernest, « Notre langue », dans : *Le Devoir*, 12 février 1916.
1882

GROULX, Lionel, « La soirée de refrancisation à la Palestre nationale », *Le Devoir*, 20 avril.
1933

HERTEL, François, « L'éducation du patriotisme par la langue », *Le Devoir*, 14 janvier.
1941

HUDON, Théophile, « Le terroir », *Le Devoir*, 26 novembre.
1934

La Patrie (« À propos du latin »), 13 juillet.
1912

LAURENCE, Jean-Marie, « Notre français sur le vif », *Le Devoir*, 13 décembre.
1943

LAURENDEAU, André, « Les "angry young men" », *Le Devoir*, 11 novembre.
1961

LE BIDOIS, Robert, « René Étiemble ou l'anti-babélien », *Le Devoir*, 7 janvier (repris du *Monde*).
1961

_____ « La défense de la langue française », *Le Devoir*, 1er décembre (repris du *Monde*).
1962

Le Devoir (« Bloc-notes : Une crise ? »), 15 mai.
1924

Le Devoir (« Qui nous débarrassera de ce "França" amélioré ? »), 20 décembre (lettre du lecteur).
1955

LEFRANC, Paul, « Autour de la langue française », *La Presse*, 20 mars.
1920a

_____ « Autour de la langue française », *La Presse*, 27 mars.
1920b

_____ « Autour de la langue française », *La Presse*, 13 novembre.
1920c

L'Express, 24 novembre, dans : Marcel MASSE, « Du "joual" canadien à l'anglais de France », *Le*
1960 *Devoir*, 10 décembre 1960 (lettre du lecteur).

MAGUIRE, Thomas, *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*, Québec,
1841 Fréchette, 184 p.

MONTPETIT, Édouard, « M. Montpetit à Bruxelles », *Le Devoir*, 15 mai (discours à l'Académie royale
1924 de Belgique).

NORMAND, Marc, « Les anglicismes n'ont pas droit de cité dans notre parler », *La Patrie*, 23 octobre.
1949

PELLETIER, Fred, « Parlons bon français ! », *Le Devoir*, 4 mars.
1912

POISSON, Jacques, « À la recherche du français », *Le Devoir*, 24 avril.
1967

TARDIVEL, Jules, *L'Anglicisme, voilà l'ennemi !*.

TRUDEL, Rose, « Les mots anglais devraient avoir des équivalents », *La Presse*, 3 novembre (lettre du
1969 lecteur).

VERSANT, Ceram, « La question du français », *Le Devoir*, 24 décembre (lettre du lecteur).
1918

W. R., « Pour éviter les anglicismes », *La Presse*, 16 septembre (lettre du lecteur).
1961